



# Intrudu-Kêr

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

## Muioc'h a Vreizh e buhez ar c'humunioù



Ar voest binvioù 2025 - KARAEZ

## Teuliadur ha danvez

Dilennadegoù  

---

2026

Gwersion 2.2 (15.08.2025)

[Cliquez ici pour voir la UNE en français, en ligne.](#)



## ----- Sommaire

- Page 2** – Sommaire
- Page 3** – Date & lieu de l'événement
- Page 4** – Contacts
- Page 5** – A – Nos racines pour donner l'impulsion
- Page 9** – **B – Innover malgré les contraintes !**
- Page 11** – C – Transmettre une identité vivante !
  - page 11 - Exister dans un monde uniformisé et altéré
  - page 11 - Comment s'affirmer bretons ?
  - page 12 - La découverte ou l'ignorance !
- Page 13** – D – Le contexte des municipales de 2026
  - page 13 - Un scrutin plébiscité par les citoyens
  - page 14 - Identifier les problèmes (*budgétaires*)
  - page 15 - Identifier les problèmes (*métropolisation*)
  - page 18 - Trouver des solutions sur place
- Page 21** – E – Brèves considérations budgétaires
  - page 21 - Aperçu sur les dépenses des collectivités
  - page 23 - Conséquences
  - page 24 - Devenir vigilants
- Page 25** – F – L'obligation de rester astucieux
- Page 28** – G – Ressources associatives à mobiliser
- Page 32** – H – Nos propositions pour 2026
- Page 33** – I – L'enjeu des municipales en Bretagne
- Page 39** – J – Nos dernières publications
- Page 40** – K – Propositions de lecture
- Page 43** – K – Accès page de contact
- Page 44** – L – Revue de presse (*en attente*)



# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

----- Date & lieu de la présentation

le samedi 6 septembre 2025 à partir de 11h00



## Mairie

Place de la mairie  
29270 KARAEZ

Contact : 02 98 993 333

Site : <https://www.ville-carhaix.bzh>

accès à la carte routière :

<https://kartenn.openstreetmap.bzh/#map=18/48.2757/-3.5744>

Le samedi 6 septembre 2025, à partir de 11h00, à la mairie de Karaez, se tiendra la présentation du dossier "**Plus de Bretagne dans les politiques municipales**". Cet événement incarne l'esprit de ce document : un engagement local, citoyen et concret pour que les communes bretonnes retrouvent toute leur place dans le paysage institutionnel, culturel et démocratique.



# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

## ----- Contacts

### Bretagne majeure

Site Internet : <https://bretagne-majeure.bzh>

Contact mail : [contact@bretagne-majeure.bzh](mailto:contact@bretagne-majeure.bzh)

Page Facebook :



*Cliquez sur le logo ci-dessus*

### Rédaction, organisation & contact presse

- Gwenael HENRY  
[gwenael.henry@wanadoo.fr](mailto:gwenael.henry@wanadoo.fr)  
06.81.599.161
- Yves LEBAHY  
[yr.lebahy@wanadoo.fr](mailto:yr.lebahy@wanadoo.fr)  
02.97.454.459
- Jean-Claude LE RUYET  
[jeanclaudeleruyet@gmail.com](mailto:jeanclaudeleruyet@gmail.com)



# Intrudu-Kêr

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

[Version en français, page 7]

## A – Hon gwriziad evid lakaad an traoù da fichal

Ema **Breizh mestr/Bretagne Majeure** ur stroll tud (ur veoliad soñjoù / *think tank*) hag a aoz studïadennoù, kollokoù ha prezegennoù diwar-benn amzer da-zoned Breizh : energiezh, yec'hed, argant publik ha kement zo.

Er stroll ez eus izili keveladurioù zo, skrivagnerion, kelennerion, micherourion, renerion embregennoù ha tud engouestlet e meur a lec'h. E kement darvoud savet gant **Breizh mestr** e vez kouvïet tud ampart war an domanioù studïet, tud a vicher, sindikaderion ha dilennidi bet tapet skiant-prenet gante en domanioù-se.

### War ar stern er prantad-mañ : an dilennadegoù-kêr

E miz Meurzh 2026 e vo dilennadegoù-kêr e Breizh. Spi zo e vo gwell ar jeu eged c'hwec'h vloaz so, daoust ma vo berr an argant gant ar strollegezhioù.

E-mesk an 26 000 kuzulier-kêr euz Breizh e vo ur bochad dilennidi nevez.

Da-heul e vo kollet marse kalz traoù hag a denn douzh istor hon kumunioù. Dober zo bremañ ag o renabliñ pervezh, o gwareziñ hag o lakaad da vout anavezet gant ar rummadoù nevez pe yaouank. N'eo ket sur tamm ebed e vo gant ar rouedadoù sokial e vint treuzkaset, setu perag e vern kalz soursi ar c'huzulioù-kêr en afer-se.

### Feal e chom ar bobl d'an dilennadegoù-se

Tost douzh ar boblañs e vez an dilennadegoù-kêr ha pouezuz-tre int e buhez pemdezieg ar sitoianed. Setu perag e vez kalz goulennoù gant ar re-mañ. Mez re alïez, siwazh, e vezont dipitet, gant ar strizh ma vez budjedoù ar c'humunioù hiziv an deiz evid ober peb tra.



# Intrudu-Kêr

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

## Petra a ro lañs dimp hiziw ?

Ur sevenadur pinvidig hon eus e Breizh ha hiziw c'hoazh e tiskouezomp boud ur bobl dishañval ha béw en ur "c'hornôg braz" diliw ha disasun.

Setu perag e rankomp ober war-dro ar glad hag an hêvad-se gant evezh ha youl, tre evel ma vez graet evid ar c'hudennoù arall a vez studïet ha mouezhiet er c'huzulioù-kêr. Rag ne vez ket chalet ar Stad gant an traoù-se, ha n'eus ket kalz a lezennoù evid roiñ ur stern resiz dezhe. D'ar poblañsoù enta, ha d'o dilennidi tostañ, d'ober war o zro.

Evid sikour ar c'huzulioù-kêr hon eus savet ur roll 10 oberenn simpl, aez da lakaad e pleustr, a pa vehe gant ur c'huzulier hebkén, mar fell dezhañ mont war an hent-se. Ne c'houlennint ket kalz a labour ouzhpenn, nemed an c'hoant d'o c'has da benn unan war-lerc'h an arall, mar be tu.

Daw eo gouzoud eh eus bet embannet levrigoù gant kumunioù zo dija, lec'h ma vez diskouezet penaoz o deus avañset war an hent-se (n'eo ket rekiz sevel peb tra a-nevez).

## Petra zo el levrig-mañ ?

Da gentañ-penn (A) e ranker kompren titl an teuliad :

**"Muioc'h a Vreizh e buhez ar c'humunioù"**.

Setu neuze da-heul, ar pezh a vo gwelet amañ :

**B – Ober traoù nevez daoust d'ar budjedoù boud strizh** (*hon kennigoù*).



## A - Nos racines pour impulser l'élan initial

**Bretagne majeure** est un “*beoliad sonjoù*” (*think tank*) qui réunit chercheurs, auteurs, élus, professionnels et citoyens engagés autour d'une ambition : penser la Bretagne à partir de ses ressources, de son histoire, de ses besoins. Le dossier que voici prend appui sur cette démarche pour proposer des pistes réalistes, cohérentes et déployables à l'échelle municipale.

### **Le sujet dans l'actualité : les élections municipales**

L'an prochain en mars 2026, se dérouleront les élections municipales. Il faut espérer que la situation s'avérera moins dramatique qu'il y a six ans. Bien qu'un contexte budgétaire hexagonal préoccupant pour nos collectivités concernera le maintien de leur niveau de financement public.

Comme chaque fois ces élections vont occasionner un renouvellement important, parmi les quelques 26 000 conseillers municipaux bretons.

Cela va hélas, entraîner, encore plus intensément que durant les dernières décennies, la disparition de larges pans de connaissances du patrimoine immatériel de nos communes. Ces connaissances, de tout temps partagées, devront aujourd'hui être identifiées et protégées pour perpétuer leur transmission aux générations futures certes connectées mais pas forcément au niveau local.

### **L'intérêt des électeurs pour ce scrutin ne se dément pas**

Élection de proximité par excellence, les municipales symbolisent la démocratie de base pour nombre de citoyens et, de ce fait, leurs attentes sont immenses et souvent déçues tant le pouvoir municipal est contraint et largement dépourvu de moyens d'action.



## Ce qui nous anime aujourd'hui

En Bretagne, nous avons la chance de disposer d'une riche culture qui nous distingue encore en tant que peuple original dans un "ouest" dissolvant et décérébré.

Il convient donc d'en prendre soin sur le plan institutionnel à un niveau d'attention équivalent aux autres attributions municipales, d'autant plus que ces aspects n'intéressent pas l'État et qu'aucune législation spécifique ne s'en préoccupe. C'est donc à la population toute entière et à ses élus en particulier de s'en charger.

Pour cela nous avons listé une dizaine d'actions simples et abordables qui peuvent être portées et projetées durant le prochain mandat même par un unique élu référent désigné par le conseil et intéressé par ces questions essentielles. Cela ne représente pas une charge de travail trop importante dans la durée, mais une application constante, résolue et spécialisée.

Pour l'accompagner dans sa tâche de nombreuses collectivités ont déjà édité des fascicules qui offrent un aperçu des démarches que l'on peut entreprendre pour n'avoir pas à tout réinventer.

## Le contenu de ce dossier

Pour plus de clarté, il est primordial de commencer par répondre au titre de la couverture : ***"Plus de Bretagne dans les politiques municipales"***.

**Nous traiterons donc en premier, le sujet titre du dossier :**

**B - Innover malgré les contraintes !** *(nos propositions originales)*



# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

## B - Innover malgré les contraintes !

### L'imagination face à l'uniformité imposée.

Malgré des moyens budgétaires plus que contraints, les municipalités ne se sont pas réfugiées dans l'immobilisme. Nombre de collectivités tâchent de valoriser et exploiter au mieux les quelques prérogatives concédées par les "autorités administratives".

De nombreuses associations ont pris les choses en main et proposent aux collectivités adhérentes de mutualiser leurs réflexions pour restituer des analyses sous forme de fiches et de guides sur des questions complexes ou pour concevoir des dossiers de projet élaborés.

Il n'appartient pas à Bretagne majeure de challenger l'expertise des associations en pointe sur ces problématiques sophistiquées.

Nous tâcherons bien sûr, d'aborder quelques problématiques générales en fin de dossier mais nous allons commencer surtout par une thématique particulière qui n'est pas médiatisée à sa juste valeur.

Nous l'intitulerons : "[Ar voest binvioù \(la boîte à outils\)](#)". Cliquez sur le lien

Il s'agit d'une liste non exhaustive de mesures à mettre en œuvre au niveau municipal destinées à valoriser le patrimoine immatériel spécifiquement breton de nos communes dont une bonne partie s'attache des recommandations et des soutiens de la part de l'UNESCO, mais qui ne s'imposent, hélas, pas toujours aux Etats.

Ar voest binvioù 2025 - KARAEZ



Ou cliquez sur l'image pour télécharger le document .



## Neufs premières mesures simples

Voici donc les neuf premières mesures peu ou pas onéreuses que nous vous proposons d'intégrer à vos politiques municipales après l'instruction des dossiers afférents par un élu en charge devant le conseil.

Plutôt que de développer ci-dessous chacune de ces neuf mesures, nous avons réalisé un document téléchargeable qui explicite successivement chacune d'entre elles et fournit des liens vers des sources réglementaires lorsqu'elles existent. Il s'agit de :

- 1 – la **toponymie**
- 2 – l'extension de site Internet \*.bzh (gTLD = Generic top-level domains)
- 3 – les **chartes** : "du Galo, dame Yan, dame Vère" & "Ya d'ar brezhoneg"
- 4 – les **panneaux d'entrée** d'agglomération
- 5 – l'**écharpe** cérémonielle d'élu
- 6 – la motion et la pose de panneaux **Breizh 5/5**
- 7 – le pavoisement avec le drapeau **Gwenn ha du**
- 8 – le **livret de famille** bilingue
- 9 – la **carte de Bretagne** pour le site Internet communal

Ce dossier peut être téléchargé en suivant le lien ci-dessous :

[https://bretagne-majeure.bzh/pellgargan/diavaez/250516\\_ar-voest-binviou.pdf](https://bretagne-majeure.bzh/pellgargan/diavaez/250516_ar-voest-binviou.pdf)

Par ailleurs une page Facebook dédiée est disponible pour retrouver un article détaillant chaque mesure et pour partager les expériences des communes qui voudront bien nous en faire part.

<https://www.facebook.com/ar.voest.binviou>



Pour + de Bretagne dans la vie municipale !





## La découverte ou l'ignorance

Le breton est-il ma langue maternelle ? Non : je suis né à Nantes où on ne le parle pas. Est-ce que je le parle ? Rarement, et pas assez bien pour l'écrire. Suis-je même breton ? *Vraiment*, je le crois et m'en expliquerai. Mais de "pure race", qu'en sais-je et qu'importe ? "Vous n'êtes donc pas raciste ? - Ne m'insultez pas. - Séparatiste ? Autonomiste ? Régionaliste ? - Tout cela, rien de cela. Au-delà - Mais alors, nous ne comprenons plus. Qu'appellez-vous être breton ? Et d'abord, pourquoi l'être ?"

Question nullement absurde. Français d'état-civil, je suis nommé français, j'assume à chaque instant ma situation de Français ; mon appartenance à la Bretagne n'est en revanche qu'une qualité facultative que je puis parfaitement renier ou méconnaître. Je l'ai d'ailleurs fait. J'ai longtemps ignoré que j'étais breton. Je l'ai par moments oublié. Français sans problème, il me faut donc vivre la Bretagne en surplus ou, pour mieux dire, en conscience : si je perds cette conscience, la Bretagne cesse d'être en moi ; si tous les Bretons la perdent, elle cesse absolument d'être. *La Bretagne n'a pas de papiers.*

Elle n'existe que dans la mesure où, à chaque génération, des hommes se reconnaissent bretons. **A cette heure, des enfants naissent en Bretagne. Seront-ils bretons ? Nul ne le sait. A chacun, l'âge venu, la découverte ou l'ignorance.**



Editeur **Seuil**  
Nb. de pages 233 pages  
ISBN **2-02-048160-X**  
EAN **9782020481601**  
1<sup>er</sup> Trimestre 1970  
rééditions en 1985 & 2001  
(toutes épuisées)

Téléchargez le premier chapitre (7 pages)  
[https://bretagne-majeure.bzh/pellgargan/diavaez/1970\\_CPOEB\\_Morvan-Lebesque.pdf](https://bretagne-majeure.bzh/pellgargan/diavaez/1970_CPOEB_Morvan-Lebesque.pdf)



## D - Elections municipales : le contexte !

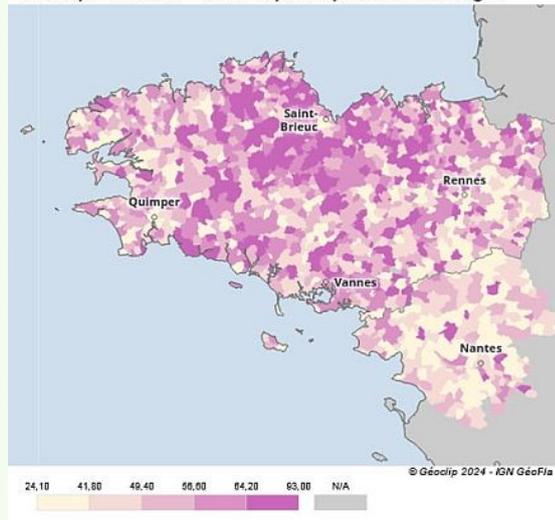
### D1 - Un scrutin plébiscité par les citoyens

Les élections municipales demeurent l'**ancrage démocratique premier** pour la majorité des citoyens. Elles mobilisent l'intérêt, même si les attentes sont souvent déçues par le manque de marges de manœuvre laissées aux élus locaux.

En mars 2026, il va falloir reconduire ou remplacer les 26 168 conseillers municipaux en fonction dans les 1410\* communes de Bretagne, dont les 3 461 conseillers communautaires.

A ce titre, le taux de participation aux municipales est généralement plus élevé que pour les autres scrutins, même si en 2020, la pandémie a certainement eu un impact significatif sur le taux d'abstention qui a augmenté de près de 20 points par rapport à celui du scrutin de 2014.

Municipales 2020 - Taux de participation en Bretagne



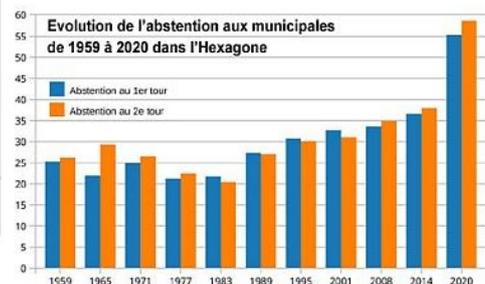
482 communes de moins de 1000 habitants

Inscrits 213 425  
Exprimés 126 773  
Taux de participation 59.40 %

932 communes de 1000 et plus habitants

Inscrits 3 292 136  
Exprimés 1 383 273  
Taux de participation 42.02 %

Taux global en Bretagne 43.08 %



La demande de services publics par les administrés reste soutenue.

Même si les administrés n'appréhendent plus forcément de limites du fait de la complexification des politiques publiques mais aussi par manque d'information, qu'ils ne vont pas chercher par ailleurs. Certains d'entre eux reportent parfois leurs frustrations sur des élus municipaux qui se retrouvent alors en première ligne.

<sup>1</sup> le 1<sup>er</sup> janvier 2025, 7 communes ont fusionné pour en former 3 nouvelles faisant passer le nombre total de communes bretonnes de 1414 à 1410.



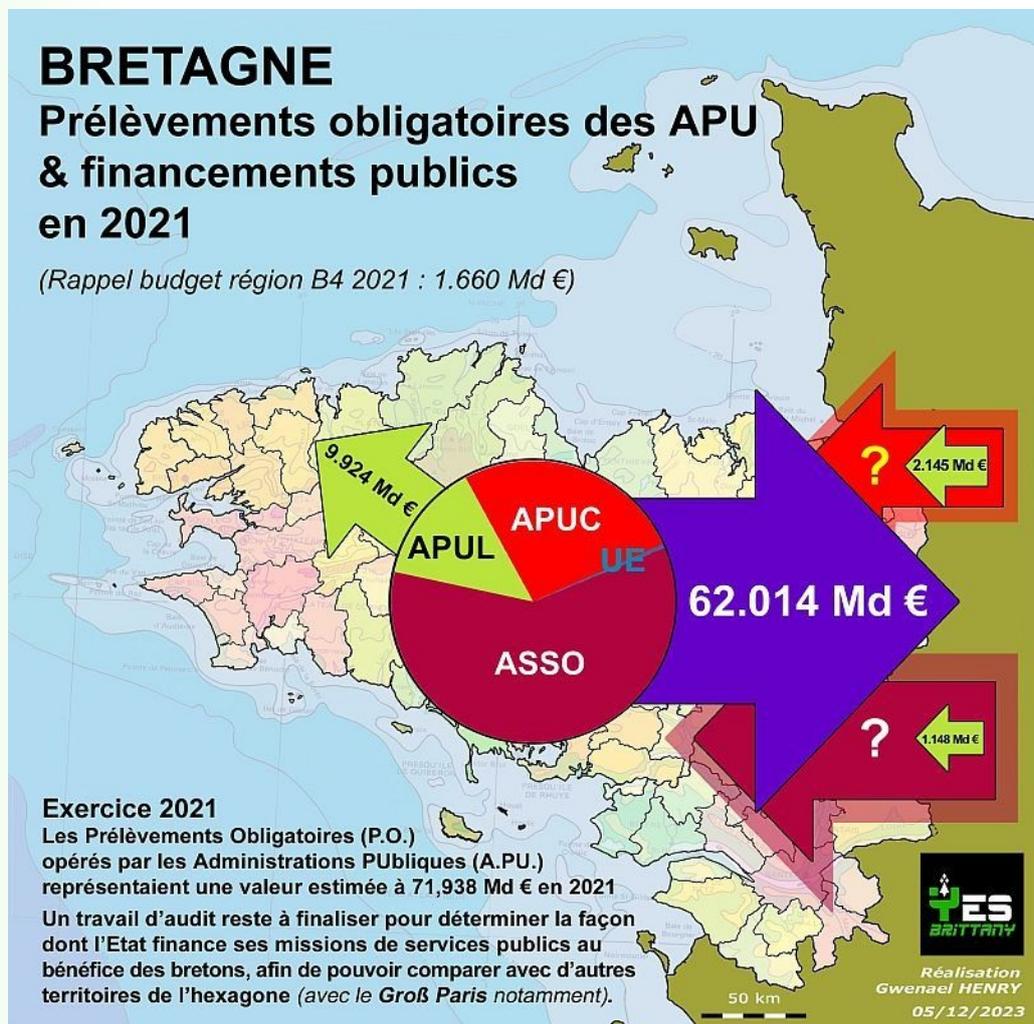
# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

## D2 - Identifier les problèmes (budgétaires)

L'autonomie financière des collectivités ([art. 72-2 de la Constitution](#)) est une pure illusion. La baisse des dotations, l'absence de compensation réelle et la centralisation extrême fragilisent les projets. Les chiffres régionaux illustrent l'écart entre les prélèvements et les dépenses effectives dans nos territoires.

les décisions d'attribution de dotation tombent toujours du centre et il n'existe pas encore de moyen légal pour contester l'insuffisance des montants restitués.



Les finances publiques ne suivent plus et les budgets sont constamment rabotés sans concertation. Ainsi en 2021, sur les quelques 72 milliards d'euros (G€) de prélèvements obligatoires, impôts et taxes diverses captées par les APU (Administrations PUbliques) en Bretagne, seuls 9,924 G€ l'ont été "directement" au bénéfice des collectivités locales : régions, départements, EPCI, dont 1,045 G€ pour les communes, soit 15,74 % de leurs ressources. En comparaison, la **part du coût** de l'intrication des compétences pour la Bretagne peut être estimée à **525 M€**.

(\* nota : encore 1414 communes en 2021)

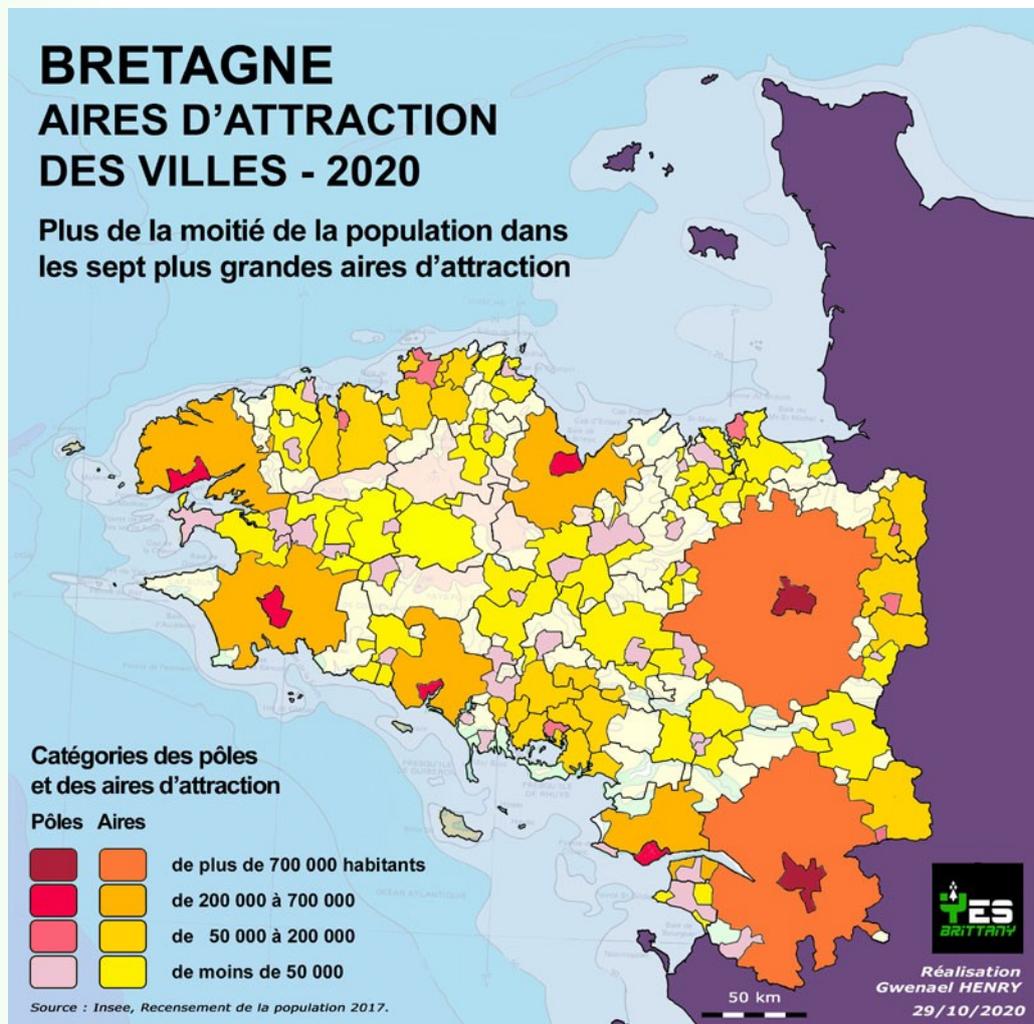


## D3 - Identifier les problèmes (*métropolisation*)

### Manifeste pour une République des pays et des régions retrouvées

Avec ses 1410 communes réparties sur 34 082 km<sup>2</sup>, la Bretagne semble moins morcelée que l'hexagone.

Cependant la logique métropolitaine concentrée, héritée notamment de la loi NOTRe de 2015, démantèle l'accès aux services publics en zone rurale. Elle nourrit la fracture territoriale et dépolitise les territoires intermédiaires.



La Bretagne est confrontée à un phénomène de démantèlement accéléré des accès aux services publics dans les communes rurales et les petites villes, ce qui prive une population croissante de prestations indispensables qu'elle finance pourtant via ses impôts.

C'est dans ce flou que s'est construite ce que deux chercheurs, **Olivier Boub-Olga** et **Michel Grossetti** appellent la "mythologie CAME" : Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence. Cette doxa, largement internalisée dans les cercles de décision, repose sur l'idée que concentrer les moyens sur certains territoires choisis finirait par bénéficier à tous, par effet de ruissellement.



Or, les faits ne corroborent pas les “prévisions” : les bénéfiques restent localisés, les déséquilibres s’aggravent, et les contextes locaux sont trop souvent effacés par une logique abstraite de performance territoriale. La haute administration et les élus issus de l’ENA ont voulu sculpter grossièrement l’Hexagone dans le verre trempé du management territorial. En 2015, la loi NOTRe prétendait ordonner ce qui ne demandait qu’à respirer. Elle fut instituée par le haut et il fut décrété ; depuis les hautes sphères d’un pouvoir administratif non élu et un président, certes élu, mais issu du même cercle ; qu’un territoire devait être “performant”, “compétitif”, “lisible”. Ce faisant, elle a ignoré ce que le territoire possède de plus précieux : son **tissage millénaire d’ancrages, de proximités et de fidélités**.

Mais sur le terrain les citoyens voulaient autre chose, les **Bonnets Rouges** dès 2013 et les **Gilets Jaunes** quelques années plus tard l’ont bien fait savoir.

Non pas cette armature froide de treize régions-géantes et de métropoles-monstres, mais **une République des lieux**, polyphonique et organique, bâtie sur trois étages **la commune refondée, le pays comme espace de projet, et la région**, restaurée dans ses droits historiques.

## Des communes réconciliées avec leur temps

Cet Etat ne peut durablement porter 35 000 communes aux fonctions émiettées, à la représentation appauvrie. Mais **fusionner ne signifie pas dissoudre**. Il s’agirait de **regrouper les communes sur la base du micro bassin de vie réel**, dans une démarche concertée et volontaire, qui garde vivants les noms, les clochers, les mémoires – tout en donnant aux nouvelles entités les moyens d’agir.

Des pays comme le Royaume-Uni, l’Italie, l’Espagne ou l’Allemagne l’ont fait : il n’y a pas d’infamie à réformer, si l’on respecte l’âme.

## Le retour des pays : l’échelle sensible de la République

Il faut ensuite **redonner sens à ce bel outil oublié : le “Pays”** de la loi Voynet (LOADDT, 1999), ces espaces de coopération autour d’un projet commun, fondé sur des solidarités humaines et non des statistiques INSEE. Ni trop grands, ni trop petits, les Pays épousent la géographie vécue, la dialectique entre les villes moyennes, les bourgs et les campagnes. **Ils pourraient agréger plusieurs intercommunalités**, transcender les logiques de guichet, et **accueillir les métropoles comme des nœuds parmi d’autres, non comme des centres tyranniques**.

Les métropoles doivent **descendre d’un cran** : il est temps d’en finir avec l’illusion d’une “République des hubs” où tout ruisselle depuis les grands centres. Comme l’écrit **Guillaume Faburel**, ce sont les marges qui tiennent encore l’habitabilité du monde.



## Des régions restituées, enfin

Au niveau supérieur dans cette République des lieux, **les régions doivent retrouver leur cohérence historique et affective**. L'Alsace ne saurait rester prisonnière d'un Grand Est grotesque. La Bretagne ne peut être pensée sans la Loire-Atlantique. L'Occitanie ne se confond pas avec un corridor Toulouse-Montpellier.

L'histoire porte plus de légitimité que la cartographie utilitariste. **Des régions humaines**, bien dimensionnées, dotées de compétences stratégiques (transport, éducation, développement durable), peuvent dialoguer directement avec les Pays et les communes rénovées. **Sans baronnies métropolitaines**, sans re-centralisation rampante, sans usine à gaz.

### En appui : quelques penseurs et jalons

\* **Guillaume Faburel**, dans *Les métropoles barbares*, défend une écologie politique des lieux contre l'hybris urbaine.

\* **Olivier Bouba-Olga** insiste sur l'importance des bassins de vie et des réseaux plutôt que des centralités dominantes.

\* Le rapport "**Pays et agglomérations : construire autrement l'action territoriale**" (DATAR, 2002) constitue une base oubliée mais visionnaire.

<https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2003-3-page-303.htm>

\* Le site *Territoires Conseils* (Banque des Territoires) conserve des archives précieuses sur la dynamique des Pays :

<https://www.banquedesterritoires.fr/territoires-conseils>

Ce rêve n'est pas passéiste. Il est **post-NOTRe, post-centralisateur, post-métropolitain**. Il prend au sérieux le désir de démocratie territoriale qui gronde dans les campagnes délaissées, les villes moyennes oubliées, les régions mutilées.

Ce que nous avons perdu avec la loi NOTRe, nous pouvons le retrouver – non en restaurant les formes anciennes, mais en **réinventant le lien territorial à partir des lieux où les gens vivent, travaillent et décident**.

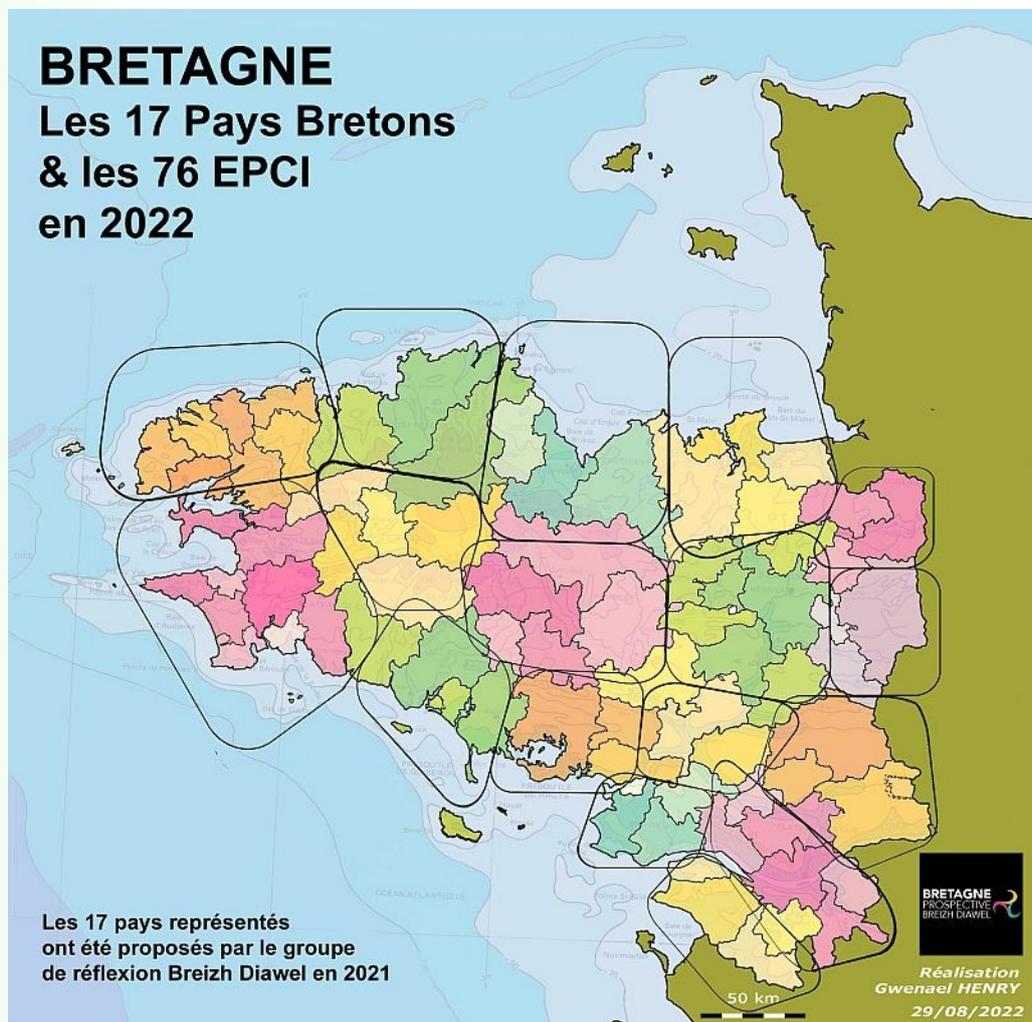


## D4 – Trouver des solutions sur place

### Mars 2026 : refaire République à hauteur d'habitant

Dix ans après la loi NOTRe, les symptômes d'essoufflement démocratique n'ont jamais été aussi visibles : désaffection électorale, retrait des maires, exode des jeunes des territoires ruraux, métropoles asphyxiantes, régions fracturées.

Les **communes** peuvent redevenir le cœur battant d'une nouvelle organisation territoriale fondée sur les Pays, et sur une redéfinition des rôles de la région. Le maillage historique breton offre le cadre pour inventer une **république des lieux**.



### La commune : laboratoire de la République vivante

Les élections municipales ne devraient pas être un simple rituel administratif. Elles pourraient devenir le **catalyseur d'un nouveau pacte territorial**. Car dans la commune – même agrandie, même recomposée – se jouent des choix concrets : école, logement, transition écologique, culture, mobilité de proximité. À condition qu'on lui redonne de l'oxygène, de la reconnaissance, et surtout une capacité réelle d'initiative.



Il ne s'agit plus de "gérer" localement la misère d'un État centralisé, mais de réhabiter démocratiquement un territoire vécu.

Les candidatures de 2026 devraient s'ouvrir à cette ambition : **penser la commune non comme une cellule isolée, mais comme un nœud d'alliance** au sein d'un Pays, au sein d'une région culturelle retrouvée.

## Les Pays comme confédérations du proche

Revaloriser les Pays, c'est reconnaître qu'**entre la commune et la région, un vide d'intelligence s'est installé**. Ni les intercommunalités, ni les métropoles ne remplissent ce vide : elles le renforcent en aspirant les compétences, les budgets, les talents.

Les Pays de la loi Voynet, un temps vivants et porteurs de projets concertés, pourraient renaître en 2026 sous une autre forme, plus horizontale, plus coopérative, **englobant plusieurs EPCI sans les effacer**, organisant le dialogue rural/urbain autour des questions vitales : relocalisation économique, mobilités douces, production alimentaire, logement digne, accès à la culture et à la santé.

Le maire, dans cette perspective, **n'est pas un agent de l'État déconcentré**. Il est un **élu de proximité qui construit des alliances territoriales**. Il devrait être **acteur d'un contrat de Pays**, co-construit avec ses homologues et les citoyens.

## Des régions pour habiter la diversité

À l'arrière-plan, la **région doit cesser d'être un prétexte cartographique ou un bras armé du centralisme économique**. Elle doit redevenir un **espace de reconnaissance et d'émancipation collective**, fidèle à ses héritages, mais tournée vers le futur.

Cela signifie qu'on ne peut plus ignorer **les revendications démocratiques structurantes : la Bretagne à cinq départements, une Alsace de plein droit, une redéfinition complète de la Nouvelle-Aquitaine, un redimensionnement des Hauts-de-France**. Ces régions fusionnées n'ont jamais été voulues : elles ont été imposées.

Il est temps de reconnaître que **la carte NOTRe a échoué**. Les effets d'échelle promis ne se sont pas produits. Les citoyens ne s'y identifient pas. Et pendant ce temps, **l'Île-de-France accapare la richesse, la parole et l'attention**.



## Un projet pour les communes en 2026

A la veille de ces municipales, des équipes peuvent s'emparer de ce projet pour en faire une promesse locale et un horizon national. Il pourrait se décliner ainsi :

- \* **Promouvoir des fusions volontaires et maîtrisées de communes**, en respectant la mémoire et les noms des lieux, pour former des entités fortes, agiles, proches.
- \* **Relancer des Conférences de Pays**, réunissant élus, citoyens, associations, entreprises, dans un cadre souple mais permanent.
- \* **Intégrer les métropoles à ces dynamiques**, non comme capitales impérieuses, mais comme partenaires.
- \* **Faire pression pour une réforme du découpage régional**, fondée sur la consultation populaire, la cohérence historique, la subsidiarité et l'équité territoriale.
- \* **S'appuyer sur les initiatives citoyennes existantes** (communes en transition, budgets participatifs, coopératives territoriales, etc.) pour faire du territoire un lieu d'innovation démocratique.

### Références proposées pour prolonger cette réflexion

- \* Guillaume Faburel, *Pour en finir avec les grandes villes* (Le Passager clandestin, 2020)
- \* Thomas Piketty, *Capital et idéologie*, chapitre sur les inégalités territoriales
- \* Olivier Bouba-Olga & Michel Grossetti, *L'économie ne tombe pas du ciel* (2018)
- \* Rapport du Sénat : *Pays et démocratie territoriale* (2002)  
<https://www.senat.fr/rap/I01-300/I01-3001.pdf>
- \* Territoires Conseils / Caisse des Dépôts :  
<https://www.banquedesterritoires.fr/territoires-conseils>
- \* Archives des contrats de Pays – DATAR (disponibles via le CGET ou France Stratégie)  
<https://www.strategie.gouv.fr/publications>

## Mars 2026 ne devrait pas être qu'un scrutin local.

Ce pourrait être le moment où les citoyens, à travers leurs maires, leurs conseillers municipaux, leurs alliances locales, **\*\*reconstruisent la carte de France depuis le bas, à hauteur d'homme et de paysage.**

### Nota

Présentée comme un "correctif" tardif de la loi NOTRe :

**La loi 3DS** relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale a été adoptée définitivement par l'Assemblée nationale et le Sénat les 8 et 9 février 2022. Impulsée par le Président de la République au lendemain du Grand débat national post Gilets jaunes, cette loi devait offrir des réponses et des outils pour mettre en œuvre les politiques publiques dans les territoires et répondre aux attentes concrètes des élus locaux, bien sur il n'en a rien été, cette loi est restée creuse.





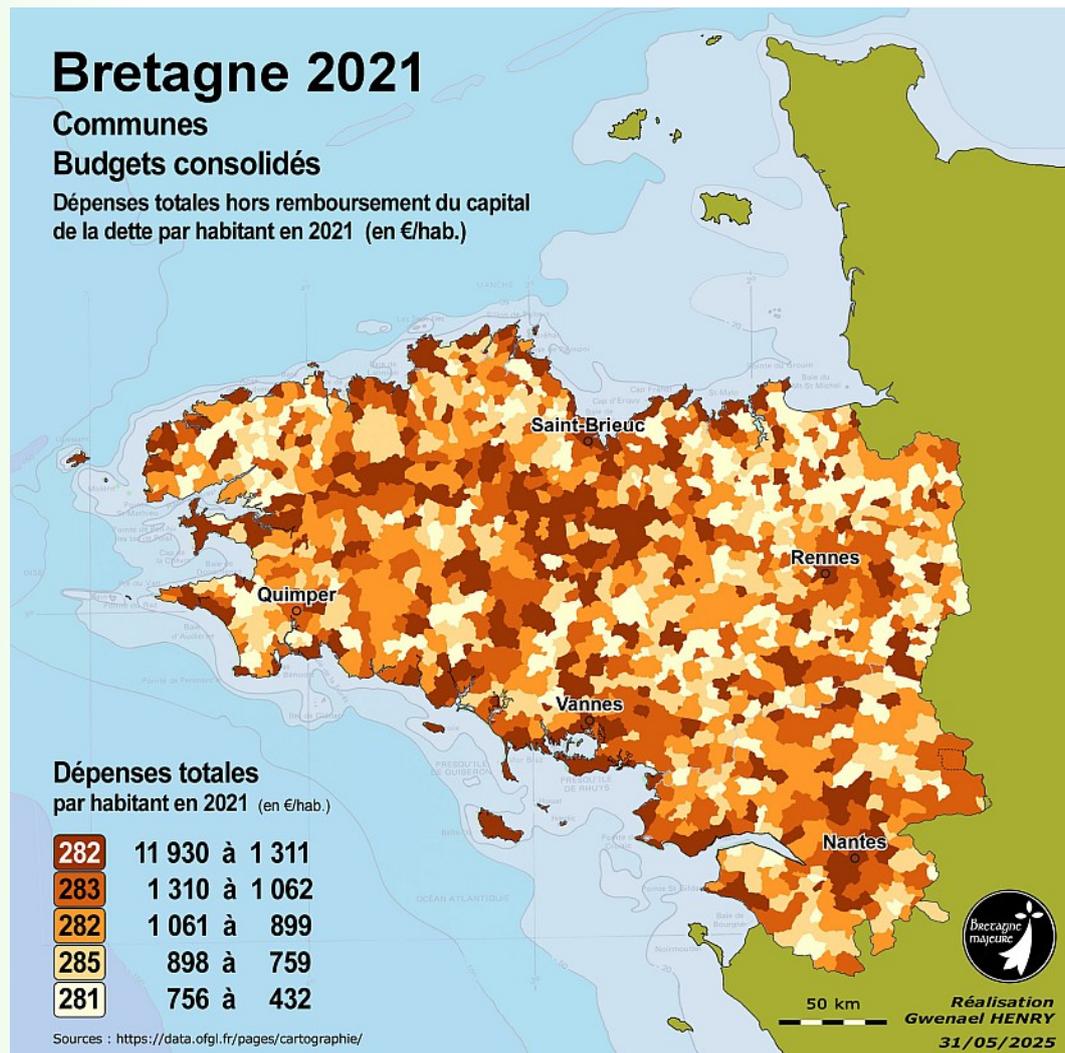
## E – Brèves considérations budgétaires

Les données ci-dessous sont extraites d'une **étude plus vaste** que nous dévoilerons en **octobre prochain**. Elles sont un peu anciennes car dans notre prochaine étude d'autres séries de données, parmi les plus essentielles, ne sont établies que pour l'année 2021. Aussi, pour des raisons d'harmonisation statistique, nous avons choisi de ne traiter que les données municipales correspondantes, mais une veille sera maintenue.

### 1 - Aperçu sur les dépenses des collectivités

Ces données ne sont fournies qu'à titre d'information pour disposer d'une base d'appréciation.

Concernant les 1414 communes de Bretagne de 2021, la dépense communale totale **moyenne** par habitant dans un budget consolidé (hors remboursement du capital de la dette) s'est établie à **1 264 €/hab.**



Data : [https://bretagne-majeure.bzh/pellgargan/diellou/K11\\_2021\\_BZH\\_bud-kadarn\\_kum\\_MDK.xlsx](https://bretagne-majeure.bzh/pellgargan/diellou/K11_2021_BZH_bud-kadarn_kum_MDK.xlsx)



En excluant les 1 % extrêmes, l'écart type se réduit à 384 €, de cette façon dans 75 % des communes de Bretagne, le montant des dépenses s'est échelonné entre 677 et 1 445 € par habitant en 2021.

Mais ce qui parle bien au citoyen, c'est le montant des prélèvements des Administrations **P**ubliques (**APUC**, **APUL** et **ASSO**) qui le concernent.

En Bretagne, le montant des **Impôt, Taxes & Prélèvements Obligatoires (IT&PO)** est évalué en 2021 à **15 150 €/hab.** impôts, taxes et cotisations sociales confondues (*rappel : un habitant de 0 à 120 ans, n'est pas forcément un contribuable*).

Ces 1 264 €/hab de dépenses municipales moyennes, qu'elles soient financées par des recettes propres ou par des dotations ne représentent donc que 8.34 % du prélèvement global moyen.

## Dépenses moyennes communales en Bretagne

**= 1 264 €/hab (8,34 % des IT&PO)**

*2 433 €/hab pour le Groß Paris, 2 016 €/hab pour l'Île-de-France et 1 450 €/hab pour l'Hexagone.*

## Le bloc communal

A ce montant de dépenses, il conviendra d'ajouter la part propre de l'EPCI avec lequel un groupe donné de communes constitue un "bloc communal".

Dans les 75 EPCI bretons, le montant des dépenses de 2021 par habitant a varié de 1 856 € pour le plus élevé à 247 € pour le plus faible, avec une moyenne de 978 €, soit 6.45 % du prélèvement global moyen.

Ce montant traduit toutefois une plus forte mutualisation en Bretagne lorsque l'on compare le montant moyen de dépenses dans les EPCI de l'Hexagone qui s'élève à 822 €/hab (soit 16 % de moins qu'en Bretagne).

## Dépenses moyennes du bloc communal en Bretagne

**= 2 241 €/hab (14,79 % des IT&PO)**

*2 457 €/hab pour le Groß Paris, 2 233 €/hab pour l'Île-de-France et 2 280 €/hab pour l'Hexagone.*

## Les autres collectivités

Deux autres types de collectivités qui interviennent également à un niveau de proximité rapproché, disposent de budgets utilisés localement. Il s'agit des cinq départements bretons et des régions administratives.

Ces deux types de collectivités disposent également de budgets modestes qui seront simplement évoqués dans ce paragraphe pour compléter le panorama budgétaire, sans entrer dans les détails **qui seront traités dans une prochaine étude à paraître en octobre.**



Toujours pour le même exercice en 2021, les cinq **départements** bretons réalisaient en moyenne **957 €/hab, soit 6,32 %** des prélèvements obligatoires, de dépenses à destination de leurs administrés (*mais 2 045 €/hab pour le Groß Paris, 1 604 €/hab en Île de France et 1 184 €/hab dans l'Hexagone*).

Concernant les **Régions**, les données budgétaires sont les suivantes : dans les cinq départements bretons **445 €/hab, soit 2,93 %** des prélèvements obligatoires, de dépenses à destination de leurs administrés (*mais 381 €/hab pour le Groß Paris, 381 €/hab en Île de France et 486 €/hab dans l'Hexagone*).

**Dépenses moyennes du bloc "intermédiaire" en Bretagne**  
**= 1 402 €/hab** (9,25 % des IT&PO)

## 2 - Conséquences

L'article 1er de la Constitution du 4 octobre 1958 proclame à la fois que la République est "une et indivisible" et que "son organisation est décentralisée". **Le pourcentage reporté ci-dessous donne la mesure de son degré de décentralisation.**

**Dépenses moyennes des "collectivités" en Bretagne**

**= 3 643 €/hab** (24,05 % des IT&PO)

De fait, l'administration budgétaire de cette République n'est guère décentralisée. Bercy s'occupe de l'essentiel au bénéfice exclusif de la caste administrative dirigeante depuis le **Groß Paris** (814 km<sup>2</sup> soit 0,16 % de l'Hexagone). Peut on encore parler de démocratie, le terme approprié serait plutôt oligarchie, technocratie ou ploutocratie, voire, risquons un néologisme, **dioïcocratie**. (*la définition est disponible en ligne, saurez vous la trouver ?*)

Même au niveau des collectivités, la différence est déjà flagrante. Ainsi, pour le **Groß Paris**, nous pouvons constater une dépense de :

**4 882 €/hab soit 34,01 % de plus qu'en Bretagne !**

Nous parlons ici d'un différentiel global de **8 768 287 773 €** au profit de l'hyper centre (*soit pour la Bretagne au prorata de sa population : 5 882 667 924 €*).

On peut légitimement s'interroger sur les deux premiers termes de la devise hexagonale : quelle **liberté** de s'administrer et quelle **égalité** budgétaire territoriale ? Quant à la fraternité...

**Cela rend les foudades et les jérémiades parlementaires ; au sujet du budget de la France "une et indivisible", déficitaire au niveau central, puisque les collectivités ne sont pas autorisées à dépenser plus que la part qui leur est allouée ; ridicules, lénifiantes, indignes et pathétiques.**



## 3 – Devenir vigilants

Le premier ministre et son gouvernement se complaisent dans l'art de l'esbroufe pour faire avaler aux citoyens subjugués, (*via des chaînes dites "d'information" aux ordres avec leurs experts autoproclamés qui saturent les journaux télévisés*) la nécessité de réduire les services publics nécessaires aux administrés, mais surtout sans s'attaquer à la cause réelle du problème : l'hyper centralisation.

**Les investissements pharaoniques et les jeux olympiques à Paris, la casse des services publics en Bretagne (mais aussi dans toutes les régions périphériques).**

C'est caricaturalement l'illustration de la République des copains et des coquins dont l'administration préfectorale assure la fonction de garde chiourme, pour contrôler et mater les Bonnets rouges et les Gilets jaunes.

Les élus locaux qui cherchent des solutions pour boucler leurs budgets doivent garder à l'esprit ces paramètres indiscutables lorsqu'ils doivent "négocier" avec l'administration, car maintenant il ne s'agit plus de quémander.

Nos élus au Parlement ne font pas le job, et les **maires** ont dès lors leur mot à dire lorsqu'il s'agira de choisir des sénateurs, car il faut bien constater qu'ils ne font pas grand-chose pour s'attaquer réellement au problème. Il faudra les recruter en dehors des partis traditionnels à la réflexion étriquée.

Les discussions parlementaires sur le budget déficitaire de la France sont ridicules et insignifiantes, elles laissent la bride sur le cou à l'administration. Il faut sortir du cadre et il est plus que temps de quitter l'[âge des casernes](#).

Pourtant l'**article XIV de la Déclaration des droits de l'Homme** stipule : *"Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée"*.

Il faut donc reprendre la main, et cela commence au niveau communal, au moins au titre du partage de l'information pour commencer.

**La dépense publique bretonne reste très inférieure à celle observée en Île-de-France, malgré un niveau de prélèvement comparable. Cette situation pose une question centrale : où vont nos impôts ? Et à quoi servent nos parlementaires, incapables de demander des comptes pour corriger ces inégalités ?**

En outre, il ne faut jamais perdre de vue que **l'État ne nous donne jamais d'argent magique créé ex-nihilo, il ne nous en restitue qu'une partie, puisqu'il a été intégralement collecté en Bretagne.**

**15 150 € / an / habitant, faut-il le répéter ?**



## F – L'obligation de rester astucieux

Il y a 236 ans, le projet révolutionnaire consistait à ne laisser aucun intermédiaire entre le citoyen et l'État. Cet esprit est toujours à l'œuvre aujourd'hui, même si l'État qui n'en pouvait plus, a dû assez vite recourir aux Préfets (nouveaux intendants ou fermiers généraux de l'ancien régime). Puis avec la loi du 10 août 1871, le Département a finalement été érigé en collectivité territoriale de plein droit. Mais il a fallu attendre les lois de 1982-1983 pour théoriquement réduire la tutelle du Préfet et la remplacer par le contrôle de légalité.

Concernant les communes, le décret du 14 décembre 1789 a érigé en municipalités "*toutes les communautés d'habitants*" (paroisses, villages, bourgs) qui existaient au moment de la Révolution française. Mais il a fallu attendre la loi municipale de 1884, pour qu'elles soient gérées par le Conseil municipal et par le maire. Les communes bénéficient depuis lors de la clause de compétence générale pour gérer toute affaire d'intérêt communal. Cependant, ce large champ a tendance à rétrécir au profit des intercommunalités.

Les équipes municipales bretonnes peuvent toutefois, même dans un cadre rigide, innover, contourner, expérimenter. Le droit existe (article 72 de la Constitution), les outils aussi (SCIC, SPL, budgets participatifs, open data...). Le capital citoyen est là : encore faut-il l'activer.

Voici une liste non exhaustive de leviers d'innovation municipale, intégrant des exemples concrets et des initiatives récentes. Les futurs nouveaux élus pourront trouver ci-après des suggestions de ressources pour étayer leurs projets.

### 1. Gouvernance participative et démocratie locale

#### a. Budgets participatifs

Principe : Impliquer les citoyens dans l'allocation d'une partie du budget municipal.

Exemples : Lannion, Loudéac, Quimper, Carhaix, Rennes, Dol, Vannes, Bain de Bretagne, Nantes, Lanester, Pluherlin, Vannes, etc.

Intérêt : Renforce l'engagement citoyen, légitimise les projets, développe la pédagogie budgétaire.

Limites : Enveloppe souvent marginale et en rapport avec le nombre d'habitants, nécessité d'un accompagnement technique fort.

#### b. Conseils citoyens et assemblées délibératives

Création d'instances consultatives ou délibératives tirées au sort.

Impact : Redynamise la démocratie locale, crée de nouveaux circuits de légitimation politique.

#### c. Open data municipale

Mise à disposition des données publiques locales (urbanisme, subventions, dépenses...).

Outils de contrôle citoyen, mais aussi de co-création de services publics ou d'applications.



## 2. Contournement astucieux des rigidités administratives

### a. Usage stratégique des Intercommunalités comme levier

Permet de mutualiser les services, de porter des projets structurants (mobilité, déchets ou gestion d'équipements partagés...).

Attention : Risque de dilution démocratique ou de perte d'autonomie des petites communes.

### b. Expérimentations juridiques

L'article 72 de la Constitution permet des expérimentations locales sur dérogation.

Peu utilisé, mais en croissance (mobilité, urbanisme, environnement).

### c. Acteurs hybrides et outils juridiques innovants

Montage d'acteurs hybrides tels que les Sociétés Publiques Locales, Sociétés d'Économie Mixte ou Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif pour gérer des services publics de manière plus souple.

- Société coopérative d'intérêt collectif ([SCIC](#))
- Société d'économie mixte locale ([SEML](#))
- Sociétés publiques locales (SPL)
- Sociétés publiques locales d'aménagement ([SPLA](#))

## 3. Transition écologique et innovation municipales

### a. Territoires et villes en transition

- C'est le cas pour 67 des 76 EPCI bretons, ainsi LTC (Lannion) ou Lorient agglomération proposent : Cantine bio locale et des communes de Langouët, Ploemeur, [Orvault](#), etc.

### b. Urbanisme transitoire / tactique

- Utilisation temporaire des friches urbaines pour tester des usages (ex : jardins partagés, ateliers, événements culturels).

### c. Écologie systémique à l'échelle locale

- Mise en place de Territoires à Énergie Positive ([TEPOS](#)) (Le Mené, [Pays Centre Ouest Bretagne](#)), Zéro Artificialisation Nette (ZAN), circuits courts municipaux. Lien entre écologie, économie sociale et culture de la résilience.



## 4. Numérique et innovation sociale

### a. Services publics augmentés

Plateformes de démarches en ligne, prise de rendez-vous, signalement citoyen.

Exemple : "Ma mairie en poche" (application mobile).

### b. Co-construction avec les associations et acteurs locaux

Logique de "coproduction des politiques publiques" (culture, sport, social).  
Modèles inspirés du "community organizing".

### c. Tiers-lieux, fablabs et laboratoires d'innovation locale

Lieux de création ouverts aux citoyens : prototypage, médiation numérique, projets collectifs. Exemple : [136 Fab-Labs](#) recensés en Bretagne en 2022 (Bzh 5) voir liste et carte.

## 5. Relation avec l'État : stratégie ou contournement ?

### a. Réseautage territorial

Regroupement dans des réseaux de villes thématiques : villes éducatrices, villes cyclables, Villes et Territoires accueillants...

Partage d'expériences, plaidoyer collectif, influence politique.

### b. Appels à projets, lobbying, subventions

Réactivité aux appels à projets de l'État, de l'ANRU, de l'ADEME, ou de l'Europe (LEADER, Interreg...).

Mobilisation d'équipes capables de "fabriquer des projets" sur mesure pour répondre aux financements.

Exemple : Fonds vert en Bretagne (Bzh 5) 228 projets subventionnés en 2023 pour une participation de 50,2 M€

### c. Expérimentation et dispositifs d'État

Accès à des dérogations administratives ou à des appuis techniques de l'État.

Peu connu des petites communes, mais du potentiel pour les plus audacieux.



## G – Ressources associatives à mobiliser

### Des structures reconnues

Des structures comme BRUDED, les AMF départementales ou d'autres réseaux offrent accompagnement, formation et mutualisation des bonnes pratiques. La Bretagne fourmille d'initiatives répliquables et inspirantes.

Nous ne pouvons les citer toutes ici et nous en avons sélectionné un nombre limité.

### Les réalisations de l'association BRUDED en Bretagne

L'association [BRUDED](#) (Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable) est un réseau de collectivités locales bretonnes qui mutualisent leurs expériences pour impulser des projets innovants et durables. Depuis sa création en 2005, BRUDED est devenu un acteur clé de la transition écologique territoriale, en particulier dans les zones rurales.

### Structure et fonctionnement de BRUDED

**Adhérents** : En 2024, BRUDED regroupait environ 280 communes et 8 intercommunalités, représentant près de 20 % des communes de Bretagne historique.

**Équipe** : L'association compte 10 salariés, principalement des chargés de développement répartis sur le territoire.

**Financement** : Le budget annuel est d'environ 600 000 €, financé à 60 % par des subventions publiques (État, Région Bretagne, ADEME, etc.) et à 40 % par les cotisations des collectivités adhérentes.

### Réalisations récentes emblématiques

#### 1. Mobilité partagée en milieu rural – Le Juch (29)

Cette commune de 700 habitants a mis en place un service de mobilité partagée comprenant des véhicules électriques et une consigne vélo. Cette initiative a été récompensée par le Prix Mobilité des Trophées bretons du développement durable 2021,

#### 2. Rénovation énergétique et énergies renouvelables

Plusieurs projets ont été accompagnés par BRUDED, tels que :

Laillé (35) : Installation de panneaux photovoltaïques financés par les habitants sur l'espace socio-culturel,

Saint-Armel (35) : Mise en place d'une ombrière photovoltaïque avec récupération d'eau de pluie au-dessus du boulodrome et du parking.

Langouët (35) : Développement d'un lotissement biosourcé à énergie passive en économie circulaire.



### 3. Aménagements urbains durables

Des projets d'aménagement ont été réalisés, notamment :

Plouguerneau (29) : Réaménagement des espaces publics en cœur de bourg avec indemnisation des commerçants.

Combrit-Sainte Marine (29) : Construction d'un bâtiment mixte crèche intercommunale et logements sociaux.

Guipel (35) : Création d'un hameau léger pour répondre aux enjeux de logement et de transition écologique.

#### L'approche BRUDED

Forces

Réseau d'entraide : Facilite le partage d'expériences et la mutualisation des compétences entre collectivités.

Accompagnement de proximité : Les chargés de développement apportent un soutien technique et méthodologique adapté aux besoins locaux.

Valorisation des initiatives : BRUDED met en lumière les projets exemplaires pour encourager leur reproduction ailleurs.

Limites

Ressources limitées : Le nombre de salariés peut restreindre la capacité d'accompagnement personnalisé pour chaque collectivité.

Dépendance aux subventions : Une part importante du financement provient de subventions publiques, ce qui peut poser des enjeux de pérennité.

### Les associations départementales des maires de Bretagne

Ces structures jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des collectivités locales, en particulier dans les domaines de la formation des élus, de la transition écologique, de la promotion de la citoyenneté et du soutien aux projets locaux.

#### 1. Missions communes des AMF départementales

Représentation institutionnelle : Elles défendent les intérêts des communes et intercommunalités auprès des instances départementales et nationales.

Accompagnement juridique et technique : Elles fournissent un appui aux élus sur des questions réglementaires, financières et organisationnelles.

Formation des élus : Elles organisent des sessions de formation pour renforcer les compétences des élus locaux.

Animation de réseaux : Elles favorisent les échanges entre collectivités pour partager les bonnes pratiques.



## 2. Initiatives récentes par département

### AMF22 – Côtes-d’Armor

Journée des Femmes élues (avril 2025) : Troisième édition axée sur la préparation des municipales 2026, avec des ateliers pratiques et une plénière sur les clés du succès en campagne électorale.

Plan 5000 équipements sportifs – Génération 2024 : Participation à ce plan national visant à développer les infrastructures sportives locales.

### AMF29 – Finistère

Grand Prix AMF29 : Récompense les initiatives de communication innovantes des communes et intercommunalités du Finistère.

Carrefour des Communes du Finistère : Événement rassemblant plus de 2 500 participants, incluant des conférences, des ateliers thématiques et une exposition de plus de 100 entreprises.

### AMF35 – Ille-et-Vilaine

Salon Terres & Maires 35 (avril 2025) : Salon des élus et agents des collectivités territoriales, avec des ateliers sur les défis économiques et sociaux, et la présentation de projets locaux.

Partenariat pour soutenir les entrepreneurs : Convention signée pour accompagner les entrepreneurs face aux défis économiques, en collaboration avec des acteurs de la protection sociale.

### AMF44 – Loire-Atlantique

Réseau Manger Local 44 : Lancement d'un site internet pour promouvoir les circuits courts, en partenariat avec le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Sensibilisation au changement climatique : Programme visant à sensibiliser, outiller et accompagner les territoires dans la mise en œuvre de démarches ambitieuses de transition écologique.

### AMF56 – Morbihan

Espace adhérent enrichi : Mise à disposition de contenus, articles, événements, informations juridiques, aides financières et techniques, et open data pour les collectivités.

Accompagnement des élus : Soutien aux élus sur les conditions d'exercice du mandat, incluant les droits et obligations, les indemnités, la fiscalité, la protection fonctionnelle et sociale, et la gestion des incivilités.



### 3. Analyse transversale

Formation et accompagnement : Les AMF départementales mettent l'accent sur la formation continue des élus et le soutien technique pour la gestion quotidienne des collectivités.

Transition écologique : Des initiatives concrètes sont mises en place pour accompagner les communes dans la transition écologique, notamment à travers des programmes de sensibilisation et des projets locaux.

Promotion de la citoyenneté : Des événements sont organisés pour renforcer la participation citoyenne et valoriser l'engagement des élus, en particulier des femmes.

### 4. Ressources pour approfondir

AMF22 – Côtes-d'Armor : [amf22.asso.fr](http://amf22.asso.fr)

AMF29 – Finistère : [amf29.asso.fr](http://amf29.asso.fr)

AMF35 – Ille-et-Vilaine : [amf35.asso.fr](http://amf35.asso.fr)

AMF44 – Loire-Atlantique : [maires44.fr](http://maires44.fr)

AMF56 – Morbihan : [amf-morbihan.fr](http://amf-morbihan.fr)



## H - Nos propositions pour 2026

**Quelques actions communales à entreprendre au plus vite pour un développement local et régional équilibré et responsable.**

Face à l'inertie et l'impécuniosité actuelle de l'Etat central, nous ne devons plus attendre ses décisions et subventions pour agir. C'est localement et de manière responsable qu'il nous faut envisager la résolution des problèmes qui assaillent notre société bretonne, tant dans sa structure sociale que son environnement. Nombre de décisions vitales pour l'équilibre de ce dernier face à la crise climatique lourdement amorcée que pour celui de la mixité sociale et générationnelle de notre société, peuvent être prises sans attendre par les communes et leurs populations. En cela les futures élections municipales constituent un enjeu d'importance pour l'équilibre de notre société et le maintien de son identité.

**Par exemple, trois domaines d'actions vitaux pour notre société sont envisageables localement et immédiatement**, reposant sur la volonté des élus, mais aussi de la population pour peu qu'elle soit sensibilisée et entraînée à une action solidaire et bénévole.

**La crise climatique** s'avérant plus sérieuse qu'annoncée officiellement et cela avec trop de retard (de +4 à +6°C d'ici la fin du siècle avec les conséquences que cela entraîne sur notre environnement), seules nos collectivités locales s'appuyant sur une mobilisation de leurs populations peuvent agir sans délai pour en affronter les effets. Pour lutter contre l'élévation de température, la diminution des précipitations (de l'ordre d'un tiers), la violence et l'instabilité des événements climatiques, l'approvisionnement en eau des populations en quantité suffisante et qualité, la présence de l'arbre dans notre environnement, mieux encore du talus arboré si caractéristique de notre paysage breton, constituent un enjeu majeur qu'il nous faut relever au plus vite. **La plantation des arbres**, impulsée par les autorités régionales, mais aussi celle des talus supposent une mobilisation de nos agriculteurs certes, mais aussi de nos élus et de la population sous des formes bénévoles. Car la tâche est immense et ne peut seule être traitée par les canaux habituels de l'administration et des professionnels. C'est une véritable mobilisation qui doit être lancée au niveau communal sous la forme de réunions d'information mais aussi d'actions bénévoles de travail lesquelles peuvent devenir festives et souder les communautés. Un tel projet les préparera à affronter un avenir incertain.



# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

**L'autonomie énergétique** constitue un second champ d'action pouvant être géré localement. Bois énergie, solaire et éolien, méthaniseurs collectifs, microcentrales hydrauliques au fil de l'eau constituent des options locales pour répondre aux besoins énergétiques d'origine non fossile des populations sur la commune. Au plus près des besoins et en responsabilisant celles-ci par rapport à leur consommation. Cela constituerait ainsi un acte militant et responsable. Les équipements peuvent être envisagés sous forme d'investissements collectifs, associatifs, comme c'est déjà le cas dans certaines communes de Bretagne. Les municipales prochaines doivent permettre d'aborder ce sujet. Car il ne faut pas tout attendre des entreprises nationales ou des multinationales spécialisées dans ce domaine dont les orientations énergétiques et financières divergent de nos intérêts locaux.

**La question du logement** est devenue cruciale en Bretagne, du fait d'afflux de populations extérieures à plus fort niveau de vie que le nôtre, de la fonction de villégiature octroyée à la Bretagne, de du fait aussi de la volonté de l'Etat de réduire les espaces fonciers consommés (loi ZAN). En résulte un gros problème d'accès au logement pour les populations de jeunes adultes et/ou socialement défavorisées. Pourtant des réponses existent notamment dans nos bourgs ruraux dont le bâti ancien des centres périlite. Là, tout un habitat est susceptible d'offrir après réhabilitation un logement à ces populations ce qui renforcerait la mixité sociale et générationnelle des communes, redynamiserait les bourgs et relancerait l'emploi. Aux collectivités locales et équipes élues futures d'impulser la dynamique en rachetant ces biens à l'abandon sous forme de bien commun communal, en les réhabilitant avec l'aide des structures de l'habitat social (Etablissement Public Foncier Régional, organismes de l'Habitat social), en les louant sous des formes locatives nouvelles tels que des baux à durée indéterminée, des baux emphytéotiques, etc. Les solutions à cet habitat collectif sont à revisiter et plus adaptées que les "tiny houses" proposées actuellement par quelques communes. Encore un bel objet de mobilisation sociale pouvant être traité par les communes.

**Ce ne sont là que quelques exemples d'une action locale envisageable au service des populations et de la Bretagne toute entière.**



## I – L'enjeu des municipales en Bretagne en 2026

### Les municipales, dernier espace démocratique de la France ? L'enjeu des municipales en Bretagne en 2026

Yves *LEBAHY*

*Géographe, membre de Bretagne Majeure*

La France va mal, va très mal même. Périphérie du territoire national, la Bretagne tout autant malgré les apparences. A suivre les conversations de nos concitoyens dans la rue, un grand nombre de gens souffrent et expriment un malaise grandissant. Le pays implose à petits pas.

#### **Un contexte calamiteux.**

Crise de la dette, salaires faibles, pouvoir d'achat en berne, le pays est à l'os, sauf pour une minorité. Crise politique et institutionnelle récurrente de grande ampleur aussi. Une Constitution devenue inadaptée, une crise du système représentatif, de vagues projets politiques inadaptés et contradictoires pour mener la barque, un personnel politique devenu technicien, déconnecté des réalités mais soumis aux intérêts du grand capital, nul avenir politique ne se dessine. Le divorce croissant entre la population et ses « élites », les « provinces » et la capitale s'accroît de jour en jour. Pire, l'idée de Nation qui faisait lien se dissout au sein de nos territoires, pillés par l'impôt mal redistribué (voir analyse de Bretagne Majeure), devenus exsangues en matière de services publics (hôpital, école, services postaux et de communications, etc...). Leur privatisation forcée imposée par l'UE, la gestion à l'économie imposée par la dette ont pour conséquence un abandon des populations qui le ressentent dans leur vie quotidienne et en souffrent. L'aménagement volontariste du territoire devenu inexistant n'est plus soumis qu'aux seules forces du marché. Par là-même s'amplifie le divorce entre les villes devenues métropoles, c'est-à-dire avant tout un projet économique qui tourne le dos au sens originel de la ville, ce projet agonisant qui depuis des siècles faisait communauté et démocratie. Les territoires périphériques de la France comme le nôtre, encore un peu en vie en raison de leur éloignement d'une capitale aspiratrice des forces vives du pays, végètent et perdent leurs forces productives en même temps que leur jeunesse. Face à ce pouvoir centralisateur qui se crispe sur son concept universaliste d'un autre âge, nos territoires rêvent d'autonomie et d'émancipation. Ce projet qui faisait de la France une Nation, désormais se dissout. Et la Démocratie peu à peu semble disparaître.

#### **Des réponses politiques marquées par le centralisme et contraire à l'intérêt citoyen**

Si au niveau national, le destin du pays semble difficile à corriger d'autant plus que les politiques européennes impriment chaque jour un peu plus cette toute puissance déstructurante du marché qui l'affaiblit, au niveau local et régional le citoyen peut encore espérer agir. Si ce n'est dans le jeu légal, tout au moins aux marges du système, là où une démocratie de proximité peut encore s'exprimer. En cela, les futures élections communales et régionales constituent un enjeu démocratique d'importance face à un Etat qui a tourné le dos à cette vision responsable d'une réelle vie démocratique.



# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

La rupture en matière de représentativité du citoyen dans l'action politique locale, action qui le concerne directement, semble avoir été amorcée il y a 25 ans. A cette date, à la loi Voynet de Mai 1999 (Loi LOADDT) prônant une vie participative prenant en compte de manière globale les données sociales économiques et environnementales autour des Pays, s'est immédiatement opposée son contraire, la Loi Chevènement de Juin 1999 défendant à l'opposé le concept des intercommunalités. A une vision ascendante et autonome de la vie politique s'est substituée une vision descendante des pouvoirs réduisant la citoyenneté à une soumission au pouvoir centralisé et à ses décisions, renforcée aujourd'hui par le rôle pressant des préfets. Cette seconde option retenue a mis à mal le dynamisme de la vie démocratique locale, via une réduction de l'autonomie décisionnelle et financière des communes au bénéfice de regroupements fondés sur les villes proches (Communautés de communes, Communautés d'agglomérations). Réappuyée par la Loi NOTRe d'Août 2015 qui réorganise et clarifie les compétences des collectivités territoriales, les intercommunalités ont été privilégiées, montant en puissance puisque leur seuil minimal de définition est passé de 5000 à 15 000 h minimum. La part belle y a été confirmée pour les métropoles chargées de charpenter le territoire national. Ainsi, les communes ne doivent plus répondre qu'aux besoins quotidiens d'une population de proximité. Perdant nombre de prérogatives donc de pouvoirs et, du coup, de financements, les communes deviennent soumises à des choix politiques définis au sein des intercommunalités. Le rapport du citoyen à la décision, aux projets, s'éloigne de lui. Les maires n'apparaissent plus sur nombre de questions que comme des relais de politiques définies au sein des intercommunalités qui, s'appuyant sur des services techniques, deviennent peu à peu des technostructures. Pire la représentation électorale de chaque commune au sein de l'appareil décisionnaire des communautés s'en trouve réduite et s'opère, pour le citoyen électeur, au moyen d'un suffrage indirect sur lequel il n'a presque plus prise. Si nombre de maires se sentent dépossédés de leur pouvoir, les électeurs le sont encore plus. La démocratie de proximité qui animait la vie politique française se meurt. Nous ne sommes plus de réels citoyens ayant prise sur les décisions qui nous concernent au plus près ! Où est alors la Démocratie ? Le peuple devient sujet.

## **La commune, un espace démocratique pourtant encore bien vivant**

En effet, la commune reste cependant chère aux citoyens. De récentes enquêtes et études le démontrent. A un moment où l'abstention s'accroît de manière inquiétante pour les élections de niveau national, 64 à 69 % des citoyens s'affirment intéressés par cette élection communale, preuve que la démocratie n'est pas morte, 76 % sont attachés à cette circonscription qu'est leur commune<sup>1</sup>. Mieux, 90% indiquent que les enjeux locaux déterminent davantage leur vote que les enjeux nationaux<sup>2</sup>. C'est encore plus net si la commune est petite, ces taux se renforçant sous la barre des 10 000 habitants, encore plus sous celle des 3500 h.

Pourquoi de tels résultats ? Dans une commune, l'action politique se mesure tout de suite et localement. Mieux, elle implique de la part du maire et de son équipe municipale des qualités de probité, d'exemplarité et de respect d'une éthique<sup>3</sup> qu'on ne retrouve pas à d'autres niveaux électifs. Ne pas en faire preuve se traduit immédiatement par la sanction aux élections suivantes ce qui n'est pas le cas pour d'autres scrutins guidés par les logiques de partis.

1 Sondages du Figaro du 23 au 25 Février 2025 et en ligne sur le site de l'AMF (Association des Maires de France)



# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

En dépit de la lassitude de nombreux maires qui semblent ne plus avoir prise sur rien, de la difficulté à exercer leur fonction que rencontre un grand nombre d'entre-eux, ces élections communales de 2026 restent cependant un enjeu démocratique d'importance. Surtout pour le citoyen qui y voit encore un espace démocratique où son vote peut avoir un sens et conduire à des décisions concrètes. Et c'est là tout l'enjeu. Par ailleurs, la commune peut constituer, ce que de trop nombreux maires ne perçoivent pas, un espace de démocratie plus directe par le biais de réunions régulières d'information/consultation, de démarches participatives, voire de référendums locaux. La vie politique représentative a tué l'implication citoyenne, trop d'électeurs accordant à l'élu un blanc-seing durant son mandat, trop d'élus en abusant. Par ces biais, la vie communale peut se prêter, si l'équipe municipale le souhaite, à une démarche plus autogestionnaire qui implique le citoyen et le rend responsable des choix opérés, l'inciter à prendre part à des projets communs. Cela est possible au moins dans les communes rurales de petite taille où les habitants se connaissent et partagent un même destin.

Ar voest binvioù 2025 - KARAEZ

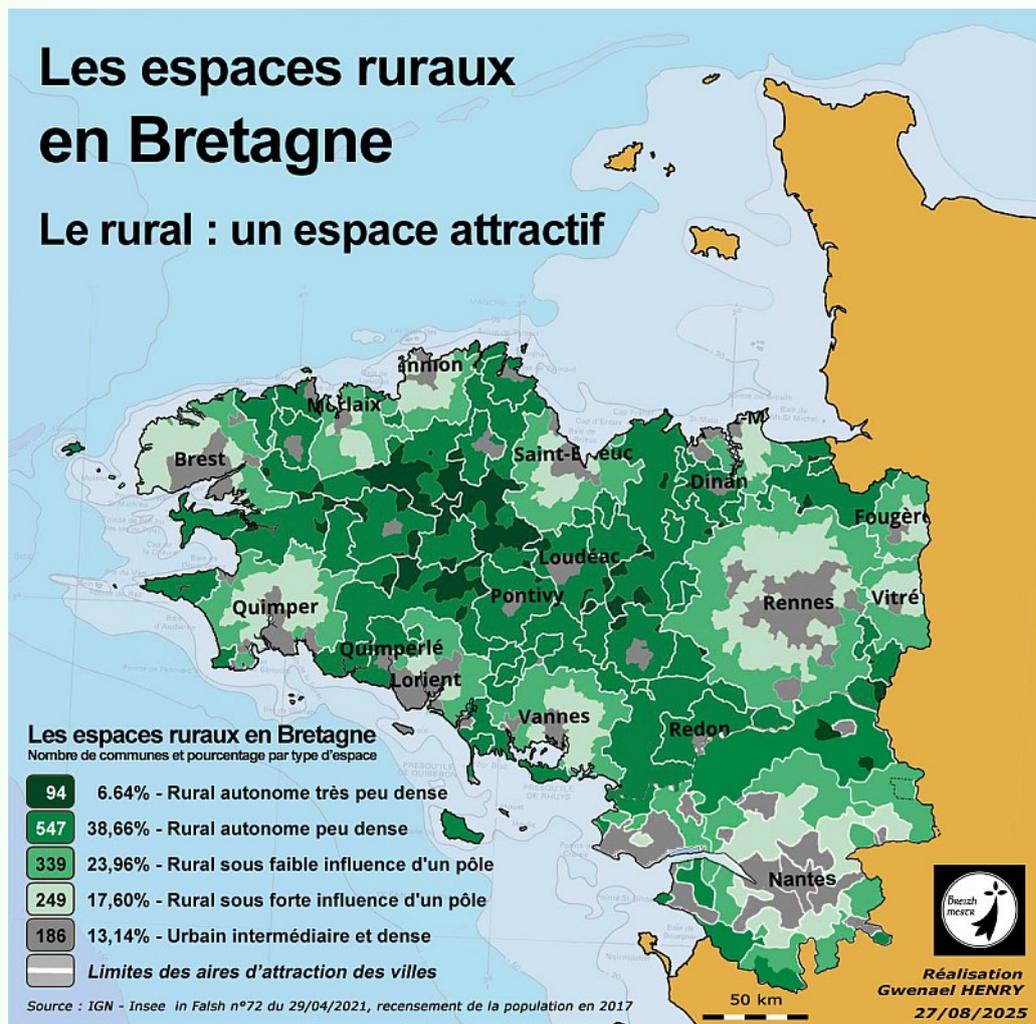


Figure 1 : carte du degré de ruralité des communes de Bretagne en 2021).  
Data INSEE : [https://bretagne-majeure.bzh/pellgargan/stadegou/210529\\_B5\\_INSEE\\_rural\\_br\\_inf\\_72\\_pa\\_imf\\_111.xlsx](https://bretagne-majeure.bzh/pellgargan/stadegou/210529_B5_INSEE_rural_br_inf_72_pa_imf_111.xlsx)

- 2 Sondage Harris International 2025
- 3 Site AMF cité



# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

## **Refaire de la commune un espace de vie démocratique et de solidarités.**

Peut-être même un des derniers, avec les régions ?

Face à cet Etat centralisé et exsangue qui a abandonné ces parcelles de territoires ruraux, n'avons-nous pas en tant que citoyens à réagir et réinvestir cet enjeu des municipales ? Il ne faut pas oublier en effet que la Région Bretagne (B4) est encore fortement rurale (voir cartes INSEE).

Sur ses 1415 communes 1299 sont classées par l'INSEE<sup>4</sup> comme rurales. Elles concentraient en 2021, 69% de la population régionale faisant de la Bretagne la seconde région de France ayant cette particularité (moyenne française = 33%). Un peu plus de 45% de la population vit dans des communes qualifiées de rurales autonomes peu denses, les autres étant sous l'influence d'un pôle urbain. Car la Bretagne est profondément rurale en raison de sa structure d'habitat dispersé. Plutôt donc que de subir des démarches nationales uniformisantes, y compris dans sa vie politique, ne mérite-t-elle pas un traitement particulier de sa vie communale ? Et si l'Etat ne le veut, les populations peuvent le demander et réagir par leur comportement citoyen. Cela d'autant plus qu'elles sont confrontées à de grandes difficultés d'accessibilités aux services les plus courants (services de proximité, liaisons). Ignorées ou délaissées par les politiques publiques d'un Etat aux abois, elles ne doivent plus compter que sur elles-mêmes pour survivre et cet état d'abandon peut justement constituer une opportunité pour y développer une vie démocratique plus autonome, celle que ne leur offre plus le monde urbanisé, celui des métropoles notamment. Car les communautés qui y vivent, ne doivent compter avant tout que sur elles-mêmes pour résoudre leurs problèmes dans des démarches plus autogestionnaires et profondément responsables, devenues aujourd'hui nécessaires. Il n'y a guère à attendre de l'Etat pour résoudre ces problèmes. Là, l'enjeu communal est encore plus fort qu'ailleurs, Ces élections sont vitales pour la survie de ces communautés de base encore vivantes.

Face à la situation régnant actuellement en France, face à des enjeux environnementaux impliquant de profondes adaptations de nos territoires afin de faire face à la crise climatique, face aux problèmes d'équipements en matière de services publics et à la personne (fermetures d'écoles, de collèges et lycées, de services postaux et de soins, déploiement difficile de la fibre), ces communes sont appelées à reprendre en main de manière plus autonome leur gestion, à définir elles-mêmes leurs projets afin d'offrir aux populations qui y résident un minimum d'adaptation aux problèmes rencontrés (logement particulièrement mais aussi travail et services de proximité). Cela ne veut pas dire d'entrer en résistance et confrontation. Cela ne veut pas dire tourner le dos à l'Etat qui ne leur alloue que de trop faibles dotations de fonctionnement. Mais elles doivent s'en émanciper en raison de ses défaillances. Et pour cela retrouver l'idée de communauté à travers le redéveloppement du bien commun, des travaux collectifs, comme elles le faisaient par le passé (voir annexe jointe). Compter d'abord sur soi-même. C'est le seul moyen de résoudre les besoins vitaux des populations (habiter, travailler, se nourrir, s'éduquer), tout cela dans un cercle vertueux qui à terme redonne du sens à une vie collective sur ces territoires et la réanime. Des exemples sont donnés plus loin dans ce dossier que le collectif Bretagne Majeure propose en vue des municipales dans un esprit en rien partisan sinon que celui de faire vivre notre société bretonne de manière cohérente et

4 INSEE, Flash n°72 du 29/04/2021 (et n°111 PdL pour 44)



responsable. Ainsi pour s'adapter à la crise climatique devons-nous par un travail en commun reconstituer d'urgence notre maillage bocager, travail qui ne peut être étant donné son ampleur que le produit des populations elles-mêmes (Cf débat du syndicat Ouest Cornouaille sur l'importance du talus bocager de 2023)<sup>5</sup>. Ainsi devons-nous revaloriser nos filières bois sur les communes (bois communaux, scieries, valorisation en bois chauffage) pour nos besoins locaux, voire plus. Ainsi pouvons-nous, comme déjà cela s'est fait dans des communes du Kreiz Breizh concevoir des journées de travail collectif pour améliorer l'équipement des centres-bourgs, revaloriser des logements à l'abandon pour retenir les jeunes ménages. C'est ce que proposent la Région Bretagne, le réseau Bruded, comme ce qui s'est fait à Argol (29), à Trévéneuc (22) par exemple ou 60 autres communes actuellement. S'appuyant sur les maigres financements existants accordés aux communes, les réseaux et organismes sociaux, les solidarités entre habitants, tout un travail de redynamisation de la vie communale peut prendre forme, permettant de renouer les solidarités entre individus, générations et cela sous des formes festives ponctuelles revivifiant des aspects culturels oubliés. C'est cela vivre en communauté. C'est cela la vie démocratique. C'est cela l'autogestion même si ce mot fait peur à nos dirigeants. Tout le contraire de l'individualisme ambiant de notre société marchande érigé en modèle et qui rend le citoyen passif.

Les élections communales futures doivent permettre cette rupture et redonner aux citoyens ce sens commun. Déjà en quelques communes déshéritées du Centre Bretagne de telles opérations ont lieu. La vie communale doit permettre de renouer avec ces solidarités et ce sens commun. Quel plus beau projet que celui-là. Les municipales prochaines sont l'occasion d'aborder la démocratie sous une autre forme. Elles constituent un enjeu vital pour nos communes, rurales surtout.

**Annexe : un exemple passé :** Dans ma commune d'enfance en Haute Bretagne, peuplée de 500 habitants à l'époque, durant toute l'année 1957 la population se mobilisa pour remettre en eau un étang abandonné durant la guerre et reconstruire sa digue de retenue : défrichage, terrassements étaient au menu. Ce projet s'avérait vital pour l'eau et la pêche. Chaque dimanche les gens se retrouvaient sur le site pour y travailler ensemble, occasion aussi de pique-niquer et parfois de danser en soirée, la journée achevée. Chacun y apportait ses compétences et ses moyens. Tout cela se faisait dans la bonne humeur et l'opération se conclut par une fête villageoise, l'ouvrage achevé. Elle resserra les liens dans la commune, tout clivage politique et religieux mis de côté. L'intérêt commun avait triomphé.

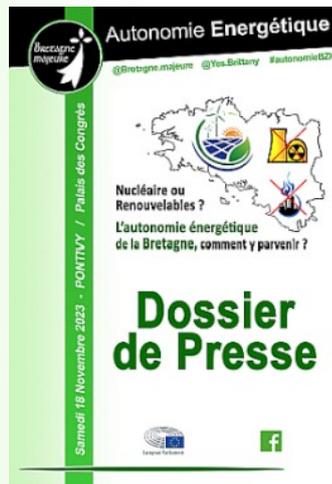
<sup>5</sup> **Conférence du syndicat Ouest Cornouaille du 29/11/2023 à Pouldreuzic :** *lors du débat entre public et élus, il apparaissait que pour répondre à la crise climatique, la reconstruction d'un maillage de talus bocager si vital (t°, eau, vent) ne pouvait être que le produit d'une mobilisation de la population toute entière sous forme de travail d'intérêt collectif, même s'il est appuyé par des politiques publiques dotées de financement. Car l'ampleur de l'aménagement est immense et suppose une réactivité rapide face aux échéances annoncées.*



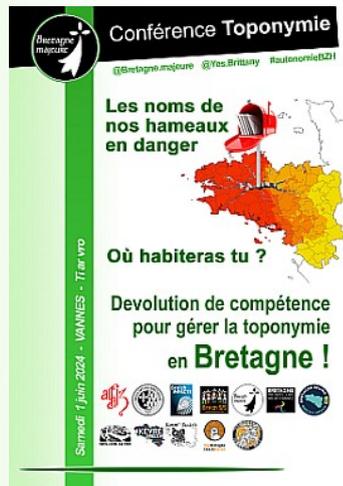
# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

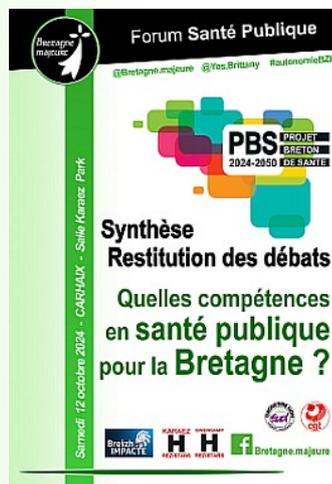
## J - Nos dernières publications



Novembre 2023  
Transition énergétique  
[Lien vers le document](#)



Juin 2024  
Toponymie  
[Lien vers le document](#)



Octobre 2024  
Santé publique  
[Lien vers le document](#)

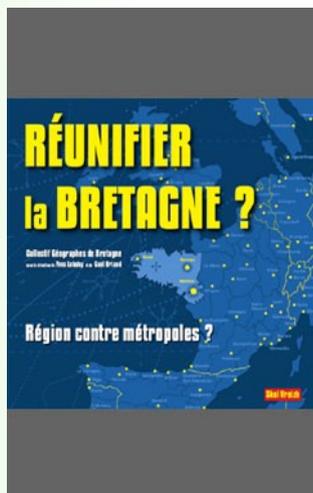
Ar voest binvioù 2025 - KARAEZ



# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

## K – Propositions de lecture



Février 2015

**Coordination Yves Lebahy & Gael Briand**

Éditeur : Skol Vreizh

Titre original : **Réunifier la Bretagne ?**

Sous titre : **Région contre métropoles ?**

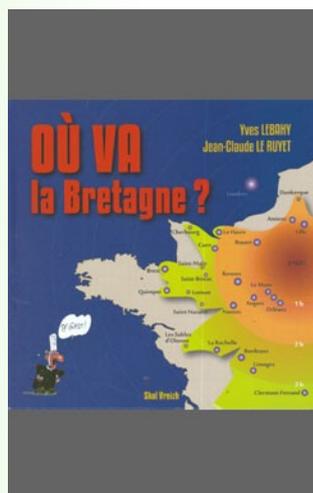
160 pages ; 16,0 x 16,0 cm

ISBN 978-2-36758-042-5

EAN 9782367580425

Date de parution : 11/02/2015

<https://www.skolvreizh.com/produit/reunifier-la-bretagne-region-contre-metropoles/>



Mai 2018

**Yves Lebahy & Jean-Claude Le Ruyet**

Éditeur : Skol Vreizh

Titre original : **Où va la Bretagne ?**

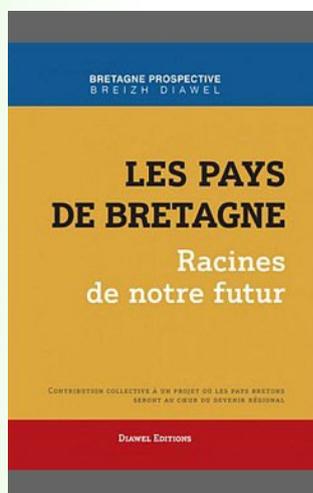
112 pages ; 16,0 x 16,0 cm

ISBN 978-2-367-58087-6

EAN 9782367580876

Date de parution : 16/05/2018

<https://www.skolvreizh.com/produit/ou-va-la-bretagne-affirmer-notre-identite-repenser-notre-societe/>



Juillet 2021

**Ouvrage collectif**

Éditeur : Diawel Editions

Titre original : **Les pays de Bretagne – Racines de notre futur**

276 pages ; 20,5 x 14,5 cm

ISBN 979-1-093-53703-0

EAN 9791093537030

Date de parution : 09/07/2021

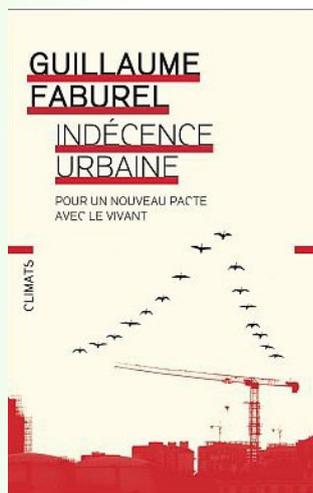
Ar voest binvioù 2025 - KARAEZ



# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

Ar voest binvioù 2025 - KARAEZ



Mars 2023

**Guillaume Faburel**

Éditeur : Flammarion

Titre original : **Indécence urbaine**

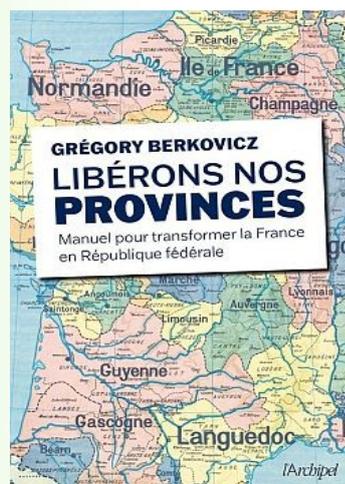
Sous titre : Pour un nouveau pacte avec le vivant

336 pages ; 20,8 x 13,3 cm ;

ISBN 978-2-080-26521-0

EAN 9782080265210

Date de parution : 22/03/2023



Janvier 2025

**Grégory Berkovicz**

Éditeur : Editions de l'Archipel

Titre original : **Libérons nos provinces !**

250 pages ; 21,8 x 14,3 cm ; broché

ISBN 978-2-8098-5176-2

EAN 9782809851762

Date de parution : 02/01/2025



Janvier 2025

**Jean-Jacques Monnier**

Éditeur : L'Harmattan

Titre original : **Le jacobinisme : Une addiction française, 1815-2025**

Sous titre : Histoire de la centralisation française  
Tome 2

250 pages ; 21,5 x 13,5 cm

ISBN 978-2-336-49645-0

EAN 9782336496450

Date de parution : 09/01/2025

Lire l'extrait : <https://liseuse.harmattan.fr/9782336496450>



# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH



Avril 2025

**Louis de Crevoisier et Paul-Armand Veillon**

Éditeur : Editions de l'observatoire

Titre original : **Repartir du réel**

250 pages ; 21,4 x 13,7 cm ; broché

ISBN 979-10-329-3398-5

EAN 9791032933985

Date de parution : 02/04/2025

Ar voest binvioù 2025 - KARAEZ



# Initiatives Municipales

@Bretagne.majeure @Yes.Brittany #autonomieBZH

## L – Contacts Commentaires Adhésions

Ar voest binvioù 2025 - KARAEZ

Sur la page d'accueil du site de **Bretagne majeure**, sur la barre de boutons de navigation, trouvez "**CONTACT**". En cliquant sur ce bouton, vous accéderez directement à cette page de formulaire, à partir de laquelle vous pourrez nous envoyer un message et/ou vous inscrire pour recevoir nos informations chaque mois.

Accès au site, au blog et au formulaire : <https://bretagne-majeure.bzh/>



# Initiatives Municipales

[@Bretagne.majeure](#) [@Yes.Brittany](#) [#autonomieBZH](#)

## M – Revue de presse

A compléter ultérieurement